



DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE



COMMUNE DE L'ANSE-BERTRAND



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 09 JUIN 2026

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

**N° 02- Désignation d'un(e) élu(e) relais de l'égalité**

Par courrier en date du 12 mai 2026, le Préfet de la région Guadeloupe invite les communes à désigner au sein de leur conseil municipal un(e) élu(e) relais de l'égalité, dans le cadre de la politique nationale de lutte contre les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et les violences sexistes.

Compte tenu du rôle de proximité des collectivités, cette désignation vise à identifier un interlocuteur privilégié chargé de relayer les actions de prévention, de favoriser la mobilisation des acteurs locaux et de contribuer à l'orientation des victimes vers les dispositifs compétents.

Cette démarche s'inscrit dans le programme national « Élus relais de l'égalité » porté par l'État et ses partenaires.

Il est proposé au conseil municipal de procéder, en séance, à la désignation de l'élu(e) relais de l'égalité. Le Maire sera chargé de transmettre cette désignation aux services de l'État.

**Veillez en délibérer,**